Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-1610-7	**Numéro de version:**	6.01
Date de révision:	07/11/2025	**Annule et remplace la version du :**	23/01/2024

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Edge Sealer ES-2000 kit

Numéros d'identification de produit
70-0062-7013-9 70-2022-8147-6

7000048849 7100181764

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic de scellement

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: SER-productstewardship@mmm.com

Site internet htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

18-1571-1, 16-4356-8

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Contient:
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol); Isocyanurate, HDI oligomers; Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle.

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Information requise par le règlement (UE) 2020/1149 en ce qui concerne les diisocyanates
À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
Vous trouverez de plus amples informations sur feica.eu/Puinfo

Raison de la révision:
Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	16-4356-8	**Numéro de version:**	4.00
Date de révision:	06/11/2025	**Annule et remplace la version du :**	26/04/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ ES-2000 Edge Sealer, Part A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic de scellement

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Isocyanurate, HDI oligomers		931-274-8	95 - 100

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Information requise par le règlement (UE) 2020/1149 en ce qui concerne les diisocyanates
À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
Vous trouverez de plus amples informations sur feica.eu/Puinfo

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Isocyanurate, HDI oligomers	(N° CE) 931-274-8	95 - 100	Tox. aigüe 4, H332 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

3.2. Mélanges
Ne s'applique pas.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
NE PAS UTILISER D'EAU. En cas d'incendie: Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone ou à agent chimique sec pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Verser une solution décontaminante pour les isocyanates (90% eau, 8% ammoniaque concentré et 2% de détergent)et laisser réagir pendant 10 minutes, ou verser de l'eau et laisser réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient homologué pour le transport par les Autorités compétentes, mais ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter une augmentation de la pression. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	0.5	=> 8 heures
Polyéthylène	>0.30	=> 8 heures
Polymère laminé	>0.30	=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Jaune pâle

Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	203 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange réagit avec l'eau*
Viscosité cinématique	34 483 mm²/s
Hydrosolubilité	appréciable [*Conditions:*Conditions: réagit]
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,16 g/l
Densité relative	1,16 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	2,3 g/l
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Eau

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire.

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Isocyanurate, HDI oligomers	Inhalation - Poussières/ Brouillards	Jugement professionnel	LC50 estimé à 1 - 5 mg/l
Isocyanurate, HDI oligomers	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Isocyanurate, HDI oligomers	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis	Valeur

	mes	
Isocyanurate, HDI oligomers	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	Composants similaires	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	In vitro	Non mutagène
Isocyanurate, HDI oligomers	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isocyanurate, HDI oligomers	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isocyanurate, HDI oligomers	Inhalation	système immunitaire | sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,084 mg/l	2 semaines

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

12.2 Persistance et dégradabilité:
Pas de donnée de test disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation:
Pas de donnée de test disponible

12.4. Mobilité dans le sol:
Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
08 05 01* Déchets d'isocyanates.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

62	Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Raison de la révision:
Email - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est

la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr

Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-1571-1	**Numéro de version:**	7.00
Date de révision:	20/03/2026	**Annule et remplace la version du :**	12/12/2025

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) ES-2000 : PARTIE B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic de scellement.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	915-687-0	< 1,5
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	269-561-9	< 0,25

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Contient 71% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Polyester polyol 1	Confidentiel	50 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Polymère Epsilon-Caprolactone-	(N° CAS) 37625-56-	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse

Triméthylolpropane.	2 (N° CE) 500-099-5		
Polyester diol	(N° CAS) 31831-53-5	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	(N° CAS) 27925-07-1	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	(N° CAS) 6197-30-4 (N° CE) 228-250-8	< 2,2	Repr. 2, H361f Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	(N° CAS) 1065336-91-5 (N° CE) 915-687-0	< 1,5	Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361f Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	(N° CAS) 68298-38-4 (N° CE) 269-561-9	< 0,25	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317 Muta. 2, H341 Repr. 1B, H360FD STOT SE 1, H370 STOT RE 1, H372
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	(N° CAS) 7439-92-1 (N° CE) 231-100-4	< 0,002	Repr. 1A, H360FD Lact., H362 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 STOT RE 2, H373

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	(N° CAS) 7439-92-1 (N° CE) 231-100-4	(C >= 0.03%) Repr. 1A, H360D

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les

signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant

ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
ETAIN (COMPOSÉS ORGANIQUES D'), EN SN	68298-38-4	VLEPs France	VLEP (Sn) (8 heures) : 0.1 mg/m3; VLCT (Sn) (15 minutes) : 0.2 mg/m3	
Plomb métallique et ses composés, en Pb	7439-92-1	VLEPs France	VLEP (Plomb, 8 heures) : 0.1 mg/m3	

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Plomb et ses composés ioniques	7439-92-1	VLB EU	Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Sang	DFLT	70 ug/100ml	
Poudre de plomb [diamètre des	7439-92-1	IBE France	Divers paramétres	Echantillon biologique	DFLT	0 Pas d'unité de mesuré	

particules < 1 mm]	non spécifié	spécifié ou nécessaire

VLB EU : Directive Européenne 98/24/EC concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Annexe II : Valeurs Limites Biologiques et mesures de surveillance de la santé.
IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)
DFLT : Indifférent

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Aucun controle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:
Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique: :	Visqueux
Couleur	or
Odeur	Modérée de polyester
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=126,7 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C

Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	36 842 mm²/s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,14 kg/l
Densité relative	1,14 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils 0,8 g/l
Taux d'évaporation: *Non applicable.*
Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles: *Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles: Négligeable

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyester diol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyester diol	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion		LD50 estimé à 300 - 2 000 mg/kg
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Lapin	Aucune irritation significative
Polyester diol	Lapin	Aucune irritation significative
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Irritation minimale.
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Composants similaires	Irritant
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Composants similaires	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Lapin	Aucune irritation significative
Polyester diol	Lapin	Aucune irritation significative
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Moyennement irritant
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Composants similaires	Irritant sévère
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Composants similaires	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Souris	Non-classifié
Polyester diol	Souris	Non-classifié
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	In vitro	Non mutagène
Polyester diol	In vitro	Non mutagène
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	In vitro	Non mutagène

2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	In vivo	Mutagénique
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Non spécifié	Classification officielle	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg	Pendant la grossesse
Polyester diol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 800 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 534 mg/kg/jour	2 génération
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 163 mg/kg/jour	2 génération
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 163 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 2,5 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Non spécifié	Toxique pour la reproduction des femelles	Humain	LOAEL 10 ug/dl sang	
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Non spécifié	Toxique pour la reproduction masculine	Humain	LOAEL 37 ug/dl sang	
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Non spécifié	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	

Lactation

Nom	Route	Organismes	Valeur
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Non spécifié	Humain	Provoque des effets sur ou via la lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	système immunitaire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 5 mg/kg	
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Humain	LOAEL 90 ug/dl sang	empoisonnement et / ou abus
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polyester diol	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cutané	la peau | Foie | système hématopoïétique | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 534 mg/kg/jour	90 jours
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 085 mg/kg/jour	90 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	tractus gastro-intestinal | Foie | système immunitaire | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	Foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 2 mg/kg/jour	2 semaines
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	système immunitaire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,3 mg/kg/jour	28 jours
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite	Humain	LOAEL 60 ug/dl sang	Exposition professionnell

			d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.			e
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Inhalation	système hématopoïétique	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	LOAEL 50 ug/dl sang	Exposition professionnelle
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Inhalation	tractus gastro-intestinal | Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	LOAEL 40 ug/dl sang	Exposition professionnelle
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Inhalation	Coeur | Système endocrine | système immunitaire | système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 20 ug/dl sang	3 Mois
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	des yeux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,5 mg/kg/jour	20 jours
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	LOAEL 60 ug/dl sang	Exposition environnementale
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	système hématopoïétique | Rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	LOAEL 40 ug/dl sang	Exposition environnementale
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	LOAEL 11 ug/dl sang	Exposition environnementale
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	Ingestion	Système auditif | Coeur | Système endocrine | système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition environnementale

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point	Test résultat

					final	
Polyester polyol 1	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	670 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	490 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>900 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	150 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	240 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	461 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	165 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	290 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	72 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	76 mg/l
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	27925-07-1	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Boue activée	Expérimental	30 minutes	NOEC	1 000 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,00266 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1,68 mg/l

Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	0,9 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,34 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>=100 mg/l
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	LC50	0,0408 mg/l
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	0,0205 mg/l
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	LC50	0,026 mg/l
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Escargot géant d'étang	Composant analogue	30 jours	EC10	0,0017 mg/l
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC10	0,006 mg/l
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	570 jours	EC10	0,009 mg/l
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Boue activée	Composant analogue	24 heures	IC10	1,06 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polyester polyol 1	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère Epsilon-Caprolactone-	37625-56-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	77 % Evolution de	OCDE 301B - Mod. CO2

Triméthylolpropane.					CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Polyester diol	31831-53-5	Expérimental Biodégradation		évolution dioxyde de carbone	84 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	27925-07-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	EC C.4.D. Manometric Respirom
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	38 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	68 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polyester polyol 1	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.4	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Polyester diol	31831-53-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	27925-07-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	887	OECD305-Bioconcentration
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	6.1	EC A.8 coefficient de partage
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Composant analogue BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<31.4	

Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.77	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Expérimental BCF - Invertébré		Facteur de bioaccumulation	1553	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	29934-79018 l/kg	
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1065336-91-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	7 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide n.s.a (2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate; Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle))	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide n.s.a (2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate; Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle))	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide n.s.a (2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate; Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle))
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Non applicable.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le

Cancer (CIRC)

Statut d'Autorisation selon REACH:
Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient etre ou sont soumises à autorisation selon REACH.

Ingrédient	Numéro CAS
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Chimique	Identifiant(s)	Liite 1
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	Part 1
Poudre de plomb [diamètre des particules < 1 mm]	7439-92-1	Part 1

Tableau des maladies professionnelles

65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H341	Susceptible d’induire des anomalies génétiques.
H360FD	Peut nuire à la fertilité ou au foetus .

H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Valeurs limites biologiques : Description - L'information a été modifiée.
Section 8: Table des Valeurs Limites Biologiques - L'information a été modifiée.
OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité.

Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr